

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux le vingt-huit mars à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DU BOIS, dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur VIRONNEAU Jean-Philippe.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2022

PRESENTS (11) : M VIRONNEAU Jean-Philippe, Mme LACOSTE Marie-Flor, Messieurs CAURRAZE Joël, BIERRE François, DEBENAIS Jean-Marie, DAVID Alain, EYMAS David, ROUMEGOUX Laurent, YVON Thibaud, William MESTADIER, Mme Valérie TAUZIN.

EXCUSES (3) : Mmes Elodie BONNIN, Priscilla LAJUS, Aurélien VISCARDI.

Secrétaire de séance : Mme LACOSTE

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à la l'unanimité.

DELIBERATION 2022-03-01

FRAIS DE CONGRES DES MAIRES

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a assisté au congrès des maires qui a eu lieu du 15 au 18 novembre 2021 à Paris, de même que Mme LACOSTE Marie-Flor.

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- ACCEPTE de prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement à rembourser à Mme LACOSTE Marie-Flor Adjointe au Maire et à M. VIRONNEAU Jean-Philippe Maire,
- Soit transports SNCF 82.00 € par personne
- Hébergement 414.18 € par personne
 - Soit un total de 992.36 € qui sera prélevé sur le compte 6532

DELIBERATION 2022-03-02

VOTE DES TAUX DE TAXES 2022

Monsieur le Maire questionne le Conseil Municipal concernant les taux de taxes communales à intégrer dans le budget 2022.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé et après en avoir délibéré, décide à **L'UNANIMITE de ne pas augmenter les taux des taxes communales 2022.**

ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE

Mme LACOSTE convient avec les membres du Conseil Municipal de les contacter la semaine précédant les élections afin d'établir le tableau des présences.

PROJET MILLE CAFES :

Madame LACOSTE informe le conseil municipal de l'avancée du projet 1000 cafés et notamment des résultats du questionnaire distribué à la population.

350 questionnaires ont été distribués, 123 personnes ont répondu.

Les services souhaités par les habitants, par ordre de préférence sont :

- Dépôt de pain
- Poste / relais colis
- Epicerie
- Bar
- Presse journaux
- Aide numérique
- Tabac
- Point banque
- Dépôt pressing
- Coiffeur

COMMISSIONS COMMUNALES :

Commission école

Madame Lacoste informe le conseil municipal des points suivants :

- Le carnaval de l'école aura lieu le vendredi 1^{er} avril 2022
- Il est nécessaire de remplacer la machine à laver de l'école
- La directrice de l'école souhaite un téléphone portable pour l'école.

Commission Bâtiments/Logements

Monsieur Caurraze informe le conseil municipal que l'appartement N°4 a été entièrement repeint avant sa remise en location.

Le bâtiment du presbytère a été mis en vente.

Commission Communication

Monsieur Caurraze informe le conseil municipal que les publicités sont systématiquement refusées sur le compte Facebook de Saint Martin Du Bois.

Vie locale

Monsieur DEBENAIS informe le conseil municipal de la possibilité d'un spectacle de magie pour enfant le dimanche 18 décembre 2022.

Son coût est de 490 €

Numérotation des rues

M. Le Maire informe le conseil municipal de l'obligation des nommer les rues de la commune et de numéroter les maisons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures